

Lyon, le 5 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**LA MÉTROPOLE DE LYON RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES ENFANTS ET DES FAMILLES EN MOBILISANT 1 629 000€ POUR LES STRUCTURES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE**

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de gardes : la Métropole soutient les parents et accompagne les enfants dans leurs premières années.

Cheffe de file en matière de prévention et de protection de l'enfance, la Métropole de Lyon, à l'occasion du vote de la Commission Permanente du 5 juillet, de réaffirmer son soutien auprès des structures et des associations qui agissent dans ce champ, ainsi qu'aux centres sociaux et aux MJC.

La reconduction du soutien financier de la Métropole de Lyon servira notamment à favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour les enfants et des familles les plus en difficulté et développer des actions spécifiques comme les jeunes ambassadeurs des droits des enfants ou encore la prévention du décrochage scolaire.

Pour l'année 2021, 26 associations ont déposé un dossier de demande de subvention, soit 5 de plus qu'en 2020. La subvention globale augmente de 51 800€.

Par le vote de la Commission Permanente du jour, elle a décidé d'accompagner plus largement l'**ADEPAPE** (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance) dans ses missions d'insertion sociale auprès de personnes accompagnées par la protection de l'enfance. Cette aide vise notamment à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs sortant des dispositifs de protection de l'enfance.

La Métropole de Lyon, par le soutien à l'association **EFA 69** (association Enfance et Famille d'Adoption) souhaite aussi mieux accompagner les candidats postulants à l'adoption, les familles adoptives et les personnes adoptées. Aussi, l'association Horizon Parrainage se verra subventionnée de la même façon qu'en 2020 pour poursuivre le développement du parrainage de proximité, et consolider les accompagnements des parrains et soutenir les équipes bénévoles, avec un appui salarié.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon « *Les enfants et les familles de notre territoire ont été particulièrement touchés pendant la crise. La Métropole de Lyon se doit d'être auprès des plus fragiles et aux côtés des associations qui s'investissent à leurs côtés.* »

Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27 / 06 98 73 61 96